

Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après). Chez l'enfant en bas âge, il faudra régulièrement changer les couches jetables et se laver les mains.

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire(S.F.M.N))

7. Aspect financier

- ▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- ▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la cystographie isotopique.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE**

Groupe hospitalier Pellegrin (Tripode)

05 56 79 55 40



CYSTOGRAPHIE MICTIONNELLE ISOTOPIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La scintigraphie rénale utilise des rayonnements gamma

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'acte

Votre médecin vous a proposé une **cystographie isotopique**. Le but de cet examen est de visualiser la vessie, d'en évaluer le fonctionnement et de déterminer s'il y a présence de reflux dans les uretères (retour anormal d'urine de la vessie vers les reins).

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

3. Déroulement de l'acte

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indications et d'avoir d'éventuels compléments d'information sur vos signes cliniques.

Cet examen se déroule en plusieurs temps :

- Le médecin placera une sonde vésicale nécessaire à l'administration du produit radioactif dans la vessie.
- L'acquisition des clichés durant le remplissage de la vessie se fera pendant environ 20 minutes jusqu'à ce que vous manifestiez l'envie d'uriner (vessie complètement pleine).
- Une autre acquisition de clichés pendant environ 10 minutes sera réalisée pendant la miction.
- Acquisition d'un dernier cliché post mictionnel pour visualiser la vidange de la vessie.

Vous aurez besoin de vous déshabiller de manière à pouvoir uriner. Une chemise hospitalière ainsi qu'un drap mise en place permettront de respecter votre pudeur.

Pour la prise des clichés, vous serez allongée sur le dos dans un premier temps, puis debout pour l'acquisition des clichés pendant la miction. L'appareil sera placé au plus près de vous, sans jamais vous toucher. Il vous sera demandé de ne pas bouger mais vous pourrez respirer normalement.

A la fin de l'examen, vous serez reconduit en salle d'attente. Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées et une interprétation par le médecin nucléaire. Le résultat vous sera remis à l'issue de l'examen ou sera envoyé au médecin qui a demandé la scintigraphie.

La durée totale de l'examen est d'environ 2 heures.

4. Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

5. Les risques, incidents et complications

- ▶ Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat. En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.
- ▶ La pose de la sonde n'est pas très agréable. Vous pouvez ressentir une douleur provoquée par les contractions de la vessie qui tente d'évacuer le corps étranger que représente la sonde urinaire.
- ▶ L'administration du médicament radiopharmaceutique n'est pas douloureuse.
- ▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

▶ L'examen est réalisable seulement si vous avez au préalable réalisé un examen cyto bactériologique des urines 48h avant et que celui-ci est négatif

- ▶ Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

Si un traitement médicamenteux doit être poursuivi pendant la durée de l'examen (ex : Insuline, antalgiques), pensez à apporter votre prescription et les médicaments associés le jour de votre examen.

Pensez également à apporter les résultats d'examen en lien avec la pathologie (scanner X, IRM, ...)